



## UNION FEDERALE CGT DIR - Est

10 - 16 PROMENADE DES CANAUX BP 82120

54021 NANCY CEDEX

TÈL/FAX : 03 83 50 97 84 E MAIL : CGT.CGT.SYNDICATS.OH.DIRE@I-CARRE.NET

Nancy le 12 mars 2026

### **Déclaration liminaire de la CGT au CSA de la DIR-EST**

Il y a tout juste 1 an le directeur de la DIR-Est mettait en place son nouveau SPMR remplaçant de fait le Service des Politiques Routières existant depuis 2007.

Cette réorganisation avait fait l'objet d'une présentation au CSA le 13 mars 2025 la CGT a voté contre la réorganisation car les nouvelles fiches de postes n'avaient pas été présentées à nos élus et aucun recrutement n'était prévu dans ce nouveau SPRM.

Cette réorganisation l'an passé partait, à priori, d'une bonne intention : renforcer les unités en étoffant leurs effectifs. L'objectif à vite été oublié révélant là encore une analyse fumeuse de l'administration sur fond de loi 3DS et en particulier de la pression régionale.

L'encadrement du service s'est efforcé de réorganiser avec les contraintes habituelles fixées par la direction : effectifs constants malgré de nouvelles missions dans un cadre plus contraint, région G-Est oblige.

Aujourd'hui, un nombre important de personnels ne comprennent toujours pas quel a été le deal engagé par la direction avec certains cadres du service pour aboutir visiblement à un flop : on réactualise l'équipe de direction (adjonction d'un chef de cabinet) après avoir changé de directeur adjoint et mise sous tutelle du SPMR sur 2 directeurs différents !

Cette 1ère réorganisation ne nous n'a jamais été présentée à la CGT comme une étape dans le processus de reprise des commandes par la région Grand-Est mais visiblement ce n'est que le début...

A votre arrivée à la DIR-Est vous avez dit et répété à maintes reprises au CSA « que les personnels en DIR étaient mal payés ».

Qu'avez-vous fait pour améliorer leur quotidien ? Rien sinon augmenter l'hémorragie des effectifs (à coup d'IDV...) et faciliter le recrutement de contrats précaires sans perspective de titularisation.

Au football avec un bilan pareil, l'entraîneur aurait été remercié, à la DIR-Est, les saisons passent et les processus de réorganisation s'enchaînent mais pour celle à venir vous y ajoutez « Un Chef de Cabinet » et une adjointes.

*NDLR : il est vrai que ça nous manquait à la DIR-Est, un chef de cabinet...*

D'une manière plus générale à la DIR-Est les personnels voient défiler les réorganisations sans en tirer aucun profit financier via une promotion, avec le sentiment qu'ils se sacrifient pour permettre à leurs collègues (les plus découragés par une administration qui maltraite ses fonctionnaires) de bénéficier d'une Indemnité de Départ Volontaire qui n'est, pour la CGT, qu'une prime de fin de contrat au rabais par rapport au primes de rupture de contrat du privé.

D'ailleurs, nombre d'eux n'admettent toujours pas l'absence de revalorisation de leur grille indiciaire, ni même de revalorisation des montants de CIA servis fin 2025 (voir réduits pour certains « punis »)

A coup de mesures catégorielles saupoudrées sur quelques corps, le gouvernement entend gérer la paix sociale mais que fait-il pour l'ensemble des autres corps ? Rien !

Les cat. B font partie des personnels laissés en bord de route car bloqués pour certains en haut de grille. Les chefs de centre en particulier voient leurs responsabilités progresser mais leurs salaires indiciaires ne sont pas revalorisés, les perspectives de carrières sont aujourd'hui inexistantes dans cette administration. Quant aux cat C l'absence de recrutements statutaires dans ces corps les mettent en situation de fin de vie. Les OPA quant à eux sont déjà considérés par l'administration comme inexistantes : vous les oubliez dans vos statistiques promotions présentées en CSA ce jour.

Dans ce contexte où les crédits sociaux dans la fonction publique subissent une forte attaque (-70 % de crédits en 2026 à SRIAS G-Est) et baisse également prévue des crédits des CLAS au ministère. Certains, s'interrogent sur le peu de considération qu'à la direction malgré leur implication sans faille dans leur travail.

Certaines responsabilités ou même déroulements de carrières sont désormais annihilés par un gouvernement qui fait toujours plus de cadeaux au patronat mais pas à ses « petits fonctionnaires » !

Les points de blocage ci-dessus, nous confortent dans notre choix de vote contre les points prévus au CSA de ce matin.

**Alors que l'administration a choisi de créer un barème des sanctions et a augmenté le niveau de sanction en cas de suspension de permis de conduire (réf. La décision lors du CODEX du 3 fév. 2026)**

La CGT de son côté rappelle ses revendications nationales :

- abrogation de la loi portant réforme des retraites,
- d'une retraite à 60 ans à taux plein (55 ans métiers pénibles) avec 37,5 annuités,
- maintien du traitement à 100 % pendant les arrêts maladies,
- contre la suppression de la GIPA,
- abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Concernant la DIR-Est, pour les personnels d'exploitation :

- c'est la remise en cause des engagements pris par le directeur lors de la conciliation du 23 février 2024 devant le siège de la DIRE (cas au CEI de St Nabord)
- c'est l'entrave récurrente au droit syndical sur un certain district,
- c'est le non respect des procédures sur les accidents de service,
- c'est la remise en cause du rôle de la CAP Locale des PETPE,
- ce sont des fiches exposition amiante manquante à certains personnels techniques,
- c'est la fiche exposition CMR incomplète et une fiche pénibilité inutile,
- c'est la discrimination sur la santé et les conséquences négatives sur le salaire lors de restrictions médicales,
- c'est la réorganisation de circuits VH déjà en cours avant même l'établissement du bilan des réorganisations,
- c'est la crédibilité du plan de requalification suite à la réforme statutaire des PETPE qui se pose : à la DIRE 148 promouvables et seulement 9 proposés pour un résultat final de 9 promus en 2025,,,
- c'est un Plan de Prévention Ministériel Routier (PPMR) inapplicable faute d'effectifs et face à des investissements de la Région croissants,

Suite aux baisses successives, les effectifs atteignent un niveau critique au détriment de la qualité de vie au travail. Au-delà, ce sont certaines missions qui doivent être suspendues ou confiées au privé ou même non programmées faute de moyens humains.

|                                                              |
|--------------------------------------------------------------|
| C'est pour ces raisons que nous ne siégerons pas dans ce CSA |
|--------------------------------------------------------------|

**Les représentant.es Cgt au CSA de la DIRE**